



COMPTE RENDU FO DGFIP35

CAP LOCALE DE MUTATION CONTRÔLEURS 12 07 2016

F.O.-DGFIP a relevé l'opacité de l'exercice : ainsi, la CAPL n'est pas consultée sur le détail de la situation des effectifs et le mouvement interne à la Direction. Cela concerne 118 emplois : comptabilité, recouvrement, service ressources humaines, budget par exemple.

Le système de RAN et missions structures fait que l'affectation nationale interdit des mouvements qui arrangeraient à la fois la Direction et l'agent. Des collègues formulent des vœux « par défaut » ; il en résulte aussi des situations administratives « ALD » et « détachés », situations précaires qui peuvent marginaliser des agents qui vont l'année suivante redemander leur mutation au mouvement national pour devenir titulaires de leur poste, ou rejoindre la RAN et la « mission structure » qu'ils souhaitent. Le maintien dans le département des promus qui le désirent et l'affectation à l'intérieur du département par la CAPL limiterait ce nombre d'ALD et détachés. Cela permettrait en plus d'alléger les mouvements nationaux. Les CAP nationales et donc les CAP locales de mutation des contrôleurs se tiendraient plus tôt.

On compte 30 postes ou services fonctionnant avec ALD ou détachés. S'ajoute la perfusion permanente de l'équipe de renfort et de vacataires.

Ci-dessous un bilan ERD, détachés et ALD :

	Agents	Contrôleurs	Total
ALD 35	3	7	10
ALD locaux	7	3	10
ALD résidence	10	20	30
Détachés	5	14	19
Equipe de renfort	11	33	44

Après mouvements de mutation du 1^{er} septembre, le déficit d'emplois du département est de 42 C et 15 B .Le solde négatif des effectifs B et C confondus de la seule RAN de Fougères est de 6 !

Trois des huit lauréats du Concours Interne Spécial sont affectés hors département.

FO a dû insister pour obtenir avant la CAP locale la situation des effectifs des agents C.

La Direction locale a géré au mieux la pénurie. FO vous joint au compte rendu la demande faite auprès de la Direction avant CAPL, où nous rappelions les situations difficiles qui se multiplient : Antrain, Fougères collectivités, Saint Aubin d'Aubigné, SIE Saint Malo et Rennes, trésorerie municipale de Saint Malo, demandant à la Direction de se déplacer dans les unités citées pour expliquer aux agents comment ils devaient gérer des sous-effectifs chroniques. Prioriser, simplifier...

Les temps partiels ne sont pas compensés : -1,2 au SL Rémunérations, par exemple.

Nous avons également demandé un examen de la récente fiche registre santé sécurité au travail des agents du SPF de Redon, où la Direction veut retirer 2 imprimantes A4. FO dénonce régulièrement la restriction budgétaire qui mène au retrait de matériels d'impression, alors que les objectifs assignés aux postes et services concernés ne sont pas revus en conséquence. C'est un vrai sujet et non pas un épiphénomène !

Avec les suppressions d'emplois et la baisse des crédits de fonctionnement, les agents subissent la double peine et se voient dans l'impossibilité d'assurer leurs missions. Ils vivent mal la révision à la baisse des taux de recouvrement attendus, c'est un abandon des missions qui s'étend et est ainsi implicitement reconnu et accepté par la Direction Générale. Après, celle-ci invoquera les situations dégradées des services pour externaliser des missions et mettre en place le prélèvement à la source.

FO-DGFIP 35 a décidé de voter contre le mouvement technique proposé à la CAP locale.

En effet, quelques collègues voient leur demande satisfaite mais trop de services seront en difficulté pour la rentrée.

En septembre seulement, nous saurons si des lauréats de la liste complémentaire C sont affectés dans le département. FO-DGFIP continuera de demander l'appel de l'intégralité de la liste complémentaire des contrôleurs...

Rennes, le 12 juillet 2016

Vos représentants FO DGFIP35 en CAP : Catherine LE GUENNEC et Philippe CARO